



[www.form-att.fr](http://www.form-att.fr)

## Les compétences professionnelles

Construction d'un programme : Développement Professionnel Continu

### Objectifs :

- Elaborer différents modèles de programmes de DPC.
- Sélectionner les méthodes proposées par la HAS.
- Identifier les orientations nationales et régionales de DPC en lien avec le projet d'établissement.
- Repérer les acteurs partenaires et les outils institutionnels du dispositif DPC (directions qualité, certification, gestion des risques, vigilances, évaluation externe et interne des établissements et services médico-sociaux par l'ANESM...).
- Inscrire les programmes de DPC dans une démarche de développement des compétences collectives.

### Programme :

- Les critères des programmes de DPC.
- Les méthodes et modalités validées par la HAS : comment les intégrer et les combiner au sein d'un programme de DPC.
- Procédure au sein de l'établissement à partir de la publication de l'arrêté fixant les orientations nationales de DPC.
- Travail de collaboration avec les acteurs impliqués dans la certification, les vigilances, les évaluations.
- Organisation des concertations avec les instances représentatives et les partenaires sociaux.
- Construction d'un plan de DPC de pôle et du plan de DPC de l'établissement.

**Intervenant :** Consultant Ressources Humaines

**Public :** personnels de soins, service de formation et ressources humaines

**Durée :** 2 jours

**Nombre de participants :** 10 personnes maximum

#### **FORM-ATT**

**Tél : + 33 (0)4 91 47 01 45 / Fax : + 33 (0)4 91 42 97 82**

**GSM : + 33 (0)6 46 08 46 36 / @ : [contact@form-att.fr](mailto:contact@form-att.fr)**

**S.A.R.L. au capital de 10 000€ - RCS 504 872 128**

**SJRET 504 872 128 00013 - APE 8559A - N° Formateur 93 13 13118 13**

**Siège social : MJN des Arnavaux - Chemin du Marché d'intérêt National**

**Bâtiment Administratif - 13323 MARSEILLE Cedex 14**